



## Utilisation d'une servitude

-----  
Par Navy

Bonjour, le propriétaire d'un terrain ayant eu un permis avec accès sur la voie publique cherche à acquérir une parcelle mitoyenne afin d'utiliser la servitude desservant cette parcelle pour faciliter ses travaux de construction.

Le constructeur de ce propriétaire est également le constructeur de la propriétaire de la parcelle. N'y a-t-il pas un conflit d'intérêt?

Peut-il utiliser cette parcelle qui est classée en zone protégée.

Je vous remercie pour votre aide et vos conseils.

Cordialement

-----  
Par ESP

Bonjour

Et merci de ne poser votre question qu'une seule fois...

Cette zone est-elle une zone protégée agricole ou naturelle?

Il faut avant tout vous renseigner à la mairie de votre commune et consulter le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui définit les droits attachés au terrain et les servitudes à respecter.

-----  
Par dokonate95

BONJOUR

votre servitude ayant plus de trente ans vous exsigez par tribunal interposé conformemant a votre article cité dans votre question a revenir au tracé original

cordialement

[url=https://www.yannlenen.com/]Attirer des clients[/url]